

Editorial

La rencontre avec les membres lors de notre tour des provinces s'est révélée être un véritable succès. Plus de 2 800 membres et stagiaires ont participé aux séances d'information – nous les en remercions – et les réactions ont été très positives.

De même, le nombre de participants à l'enquête dépasse toutes les attentes. Le taux de réponses de plus de 30 % est de loin supérieur au taux de participation normalement enregistré lors d'une enquête. Le traitement des données va prendre un certain temps, mais nous espérons pouvoir vous présenter une analyse détaillée d'ici la fin de l'année.

Nous avons également organisé une rencontre avec les maîtres de stage, et ce pour la deuxième année consécutive. Le nombre de participants a été supérieur à celui de 2008, de sorte que nous assistons également à une évolution positive à ce niveau. L'afflux de nouveaux professionnels est essentiel, c'est pourquoi nous attachons beaucoup d'importance au contact avec les écoles. Citons également notre participation aux salons pour étudiants, tel que First Motion, où nous nous efforçons d'encourager les étudiants à opter pour le stage d'expert-comptable ou de conseil fiscal. La Commission de stage et le service du stage gèrent quelque 1 800 dossiers, organisent les séminaires à l'intention des stagiaires, veillent au bon déroulement du stage et organisent les examens correspondants.

Vous trouverez également dans ce numéro le rapport de l'assemblée générale. Bien que nous ayons déjà rencontré de nombreux membres lors de notre tour des provinces, ceux-ci sont à nouveau venus en nombre témoigner leur confiance au Conseil. L'orateur invité, le professeur Koen Geens, nous a fait part de son analyse de la crise économique et financière et a formulé un certain nombre de recommandations pour l'avenir.

Nous constatons que pour autant que l'on puisse déjà parler de relance, celle-ci est très difficile et que ni les banques ni certaines grandes entreprises n'ont pu quitter la zone à risque. L'avant-projet de SPRL Starter, une société au capital de départ de 1 euro, a été approuvé pour promouvoir l'entreprise indépendante. L'intervention d'un professionnel du chiffre est requise pour superviser l'élaboration du plan financier destiné à prévenir une faillite prématurée par manque d'expérience.

Près de 25 années se sont écoulées depuis la création de l'Institut. Le fait qu'un certain nombre de nos mandataires actuels ont vécu la création de l'Institut et assisté à son évolution, prouve que nous sommes encore un jeune institut comparativement aux professions exercées par nos membres. Quoi qu'il en soit, nous célébrerons ce 25^e anniversaire comme il se doit et avons d'ores et déjà arrêté la date du 27 février 2010. Bloquez dès à présent cette date dans votre agenda afin de pouvoir y assister. ●

André Bert, Président